



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°37-2024-06036

PUBLIÉ LE 13 JUIN 2024

# Sommaire

## Préfecture d'Indre et Loire /

37-2024-06-12-00002 - Arrêté composition 1 Appel fin de 3ème -1 (2 pages)	Page 3
37-2024-06-12-00003 - Arrêté composition 2 Appel fin de 3ème (2 pages)	Page 6
37-2024-06-12-00004 - Arrêté composition 3 Appel fin de 3ème (2 pages)	Page 9
37-2024-06-12-00005 - Arrêté composition 4 Appel fin de 3ème (2 pages)	Page 12

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00002

Arrêté composition 1 Appel fin de 3ème -1

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale d  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,  
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale  
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Véronique DASSY  
Proviseure du LP Martin Nadaud  
à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Véronique FOURNIER  
Principale du collège Val de l'Indre à Monts

Monsieur Laurent THIEUX  
Principal du collège Léonard de Vinci à Tours

Madame Camille GUISCAFRE  
Conseillère Principale d'Education  
Collège Stalingrad à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Géraldine MIGNE  
Psychologue de l'Education nationale  
Centre d'Information et d'Orientation de  
Tours et d'Amboise

Monsieur Stéphane DELACRUZ, professeur certifié  
Histoire-Géographie, Collège Rameau à Tours

Madame Hélène HEMONO, professeure certifiée  
Lettres, Collège Val de l'Indre à Monts

Madame Sophie PEREIRA, professeure certifiée  
Mathématiques, Collège La Rabière à Joué-lès-  
Tours

**MEMBRES SUPPLÉANTS :**

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Madame Isabelle BARRE, FCPE  
Madame Niouma CAMARA, FCPE  
Monsieur Julien PERRIN, APIC UNAAPE

**MEMBRES SUPPLÉANTS :**

**ARTICLE 2 :** La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

**Article 3 :**

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

**Article 4 :**

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
**signé**  
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00003

Arrêté composition 2 Appel fin de 3ème

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale d  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,  
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale  
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Arnaud FARGE  
Proviseur du LP Henri Becquerel à Tours

Madame Francesca MONDOT  
Principale du collège Ph. de Commynes à Tours

Madame Anne CERTIN-SETTINI  
Principale du collège Malraux à Amboise

Madame Virginie DEBAECKER  
Conseillère Principale d'Education  
Collège Léonard de Vinci à Tours

Madame Elise DESOBRE  
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation  
de Joué-lès-Tours, Chinon et Loches

Madame Mélanie ONDET, professeure certifiée  
Lettres, Collège Maurice Genevoix à Ligueil

Madame Jane KENT, professeure agrégée  
Anglais, Collège Gaston Huet à Vouvray

Monsieur Mathieu TOP, professeur certifié  
Mathématiques, Collège La Rabière à Joué-lès-  
Tours

**MEMBRES SUPPLÉANTS :**

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Monsieur Benoit DELHAYE, FCPE  
Madame Florence GOMÈS, FCPE  
Monsieur Stéphane TARDIF, FCPE

**MEMBRES SUPPLÉANTS :**

**ARTICLE 2 :** La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

**Article 3 :**

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

**Article 4 :**

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
**signé**  
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00004

Arrêté composition 3 Appel fin de 3ème

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale d  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,  
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale  
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Stéphane DEBENEST  
Proviseur du LP Joseph Cugnot à Chinon

Madame Carole DOLÉANS  
Principale du collège Montaigne à Tours

Monsieur Frédéric LEBOISNE  
Principal du collège Jacques Decour à Saint-Pierre-  
des-Corps

Madame Elise YAHI  
Conseillère Principale d'Education  
Collège Jules Romains à Saint-Avertin

Madame Sophie PATHOUOT LOBRY  
Psychologue de l'Education nationale  
Centre d'Information et d'Orientation de Tours

Madame Marie BERTHET GARNIER, professeure  
agrégée, Lettres Modernes, Collège Georges  
Brassens à Esvres-sur-Indre

Monsieur Olivier MOMOT, professeur certifié  
Mathématiques, Collège Ph. de Commynes à Tours

Madame Elise VAUVELLE, professeure certifiée  
Anglais, Collège La Bruyère à Tours

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Madame Christelle BINEAU, FCPE  
Madame Béatrice BRAUD, FCPE

**MEMBRES SUPPLÉANTS :**

**ARTICLE 2 :** La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

**Article 3 :**

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

**Article 4 :**

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
**signé**  
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-12-00005

Arrêté composition 4 Appel fin de 3ème

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale d  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Le président : Monsieur Laurent PINAULT,  
I.E.N. Information et Orientation, représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale  
de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Christelle CHARLOT-  
GOHIER, Proviseure du LPO Rabelais à Chinon

Monsieur Michel LÉVÈQUE  
Principal du collège La Béchellerie à Saint-Cyr-sur-  
Loire

Monsieur Daniel FILLAULT  
Principal du collège La Rabière à Joué-lès-Tours

Monsieur Nicolas MONTHEIL CARREIRO  
Conseiller Principal d'Education  
Collège Le Réflessoir à Bléré

Madame Céline GRANDJEAN  
Psychologue de l'Éducation nationale  
Centre d'Information et d'Orientation de Chinon

Madame Sylvie BOUCHER, professeure certifiée,  
Mathématiques, Collège André Bauchant à  
Château-Renault

Madame Sabine DOMINIQUE, professeure certifiée  
Lettres, Collège Léonard de Vinci à Tours

Monsieur Thomas LAMENDE, professeur certifié  
Physiques, Collège Jean Roux à Fondettes

**MEMBRES SUPPLÉANTS :**

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

Madame Christelle SIMONAIRE, FCPE  
Monsieur Pierre VIARDIN, FCPE

**MEMBRES SUPPLÉANTS :**

**ARTICLE 2 :** La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

**Article 3 :**

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 14 juin 2024.

**Article 4 :**

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 12 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
**signé**  
Christian MENDIVÉ